

(1)

N^o 217.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 JUIN 1865.

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ⁽¹⁾.

ARTICLE PREMIER.

Amendement au § 10, proposé par M. MONCHEUR.

Au lieu de : Construction de *deux* barrages dans la Meuse, en amont de Namur, dire : Construction de barrages dans la Meuse, en amont de Namur, etc., etc., (le reste comme au projet).

(1) Projet de loi, n^o 137.

Rapport, n^o 159.

Amendements, n^{os} 198, 200, 202 et 205.
